

## Soutien aux entreprises du territoire de la Ténarèze



Soutien aux entreprises du territoire de la Ténarèze

La Communauté de communes de la Ténarèze a décidé de consacrer une première enveloppe d'environ 150.000 € pour soutenir les entreprises de son territoire impactées par la crise du covid-19.

Deux mesures, mises en place en partenariat avec le Conseil Régional, entrent en vigueur ces jours-ci.

### Un nouveau volet du Fonds de Solidarité

Un volet complémentaire, spécifique à l'Occitanie, vient de se mettre en place. Nommé « **volet 2bis** » il est ouvert aux TPE et PME qui bénéficient ou non des aides dites « volets 1 » et « volet 2 ». La Communauté de communes de la Ténarèze complète l'aide du Conseil Régional pour les entreprises de 0 à 10 salariés de son territoire.

Ce dispositif est actif depuis le 18 mai. Le Président et les élus invitent les entreprises de la Ténarèze à déposer leur dossier le plus rapidement possible sur ce « volet 2bis » du fonds de solidarité.

- Détails des modalités du Fonds de solidarité Occitanie « Volet 2 bis » sur le Hub : [hubentreprendre.laregion.fr](http://hubentreprendre.laregion.fr)
- Période concernée : 1er au 30 avril
- Dépôt de dossier en ligne via une création de compte sur la plateforme dédiée, à partir du 18 mai et jusqu'au 30 juin.

### Un nouveau fonds pour aider les entreprises du tourisme et celles du commerce et de l'artisanat.

- Un nouveau fonds, nommé L'OCCAL, est en cours de création. Il fédère les efforts du Conseil Régional, du Conseil Départemental de la Banque des Territoires et des Communautés de communes, chacun contribuant à égalité. Il sera effectif dans les prochains jours. Il proposera deux types d'aides :
- Une aide pour l'achat de matériels et les travaux d'adaptation de l'accueil de la clientèle liés à la pandémie. Investissements réalisés entre le 14 mars et le 15 novembre 2020.
- Une aide à la trésorerie par des avances remboursables au taux de 0% avec un différé de dix-huit mois et échelonnée sur deux ans.

Une nouvelle communication annoncera l'ouverture du dispositif.